

40 thèses pour une sécurité collective basée sur la défense civile non-violente

Alain Refalo

Centre de ressources sur la non-violence

<https://ressourcesnonviolence2.fr>

Avril 2026

Avertissement : ce texte est la présentation synthétique d'un travail de recherche sur la doctrine de la défense civile non-violente, à paraître.

Introduction générale

Les conflits du XXI^e siècle obligent à repenser la notion même de défense. Les guerres ne sont plus des affrontements symétriques entre États, mais des processus de déstabilisation qui prennent pour théâtre les sociétés elles-mêmes : leurs institutions, leurs infrastructures, leurs représentations, leurs vulnérabilités internes. Les armées demeurent des acteurs centraux, mais leur capacité à produire de la stabilité ou de la légitimité est de plus en plus limitée. Dans ce contexte, un autre paradigme émerge : celui de la défense civile non-violente (DCNV), qui conçoit la sécurité comme la capacité d'un peuple à préserver ses institutions, sa cohésion et sa liberté sans recourir aux armes.

Les quarante thèses qui suivent proposent une synthèse structurée de ce paradigme. Elles présentent les bases conceptuelles, historiques et stratégiques d'une défense collective non-violente, en définissent les conditions de possibilité, en identifient les limites, et esquissent les contours d'une politique publique de sécurité civile adaptée aux démocraties européennes. Ensemble, elles esquissent une transformation de la pensée stratégique : passer d'une sécurité fondée sur la puissance destructrice à une sécurité fondée sur la puissance sociale.

I. Changer de paradigme sécuritaire

Thèse 1. Les conflits contemporains se déroulent désormais dans les sociétés.

Depuis les années 1990, les guerres sont devenues des opérations de déstabilisation interne : manipulation informationnelle, attaques cybernétiques, sabotage institutionnel. La ligne de front traverse désormais les infrastructures et les représentations collectives. La protection dépend donc d'abord de la cohésion sociale.

Thèse 2. La puissance militaire ne garantit plus, à elle seule, la sécurité politique durable.

Les expériences récentes montrent qu'une armée technologiquement supérieure peut remporter des batailles sans parvenir à stabiliser un territoire ni à construire une légitimité politique. La force armée agit sur les objets matériels, non sur les relations sociales qui rendent une société gouvernable. Une stratégie de sécurité durable doit donc intégrer les dimensions institutionnelles, psychologiques et civiques de la stabilité. La sécurité devient une propriété du tissu social autant qu'un effet des capacités militaires.

Thèse 3. Les menaces décisives échappent au champ militaire.

Cyberattaques, manipulations médiatiques, ingérences économiques ou stratégies de polarisation visent à affaiblir une société de l'intérieur. Ces actions ne peuvent être neutralisées par les moyens armés classiques, car elles ciblent directement la confiance publique, les normes démocratiques et les infrastructures civiles. Une défense efficace doit donc élargir son périmètre à la protection de la vie sociale elle-même. La sécurité devient multidimensionnelle et repose sur des capacités non militaires.

Thèse 4. L'idée que la destruction protège est devenue une illusion stratégique.

La dissuasion nucléaire suppose que la menace de destruction massive puisse prévenir l'agression. Or les stratégies modernes ne visent plus à anéantir un État, mais à le rendre dysfonctionnel ou à miner sa gouvernabilité. Menacer de destruction ne dissuade pas une stratégie qui ne cherche pas à occuper, mais à fragiliser. La sécurité repose donc moins sur la puissance destructrice que sur la résilience sociopolitique.

II. Redéfinir ce que signifie « se défendre »

Thèse 5. Se défendre, c'est d'abord préserver les conditions d'une vie collective.

Dans des sociétés complexes, neutraliser un ennemi ne suffit pas : il faut maintenir la capacité d'agir, de communiquer et de s'organiser. La défense doit donc viser la protection des institutions, des libertés publiques et des fonctions vitales qui permettent la continuité de la vie collective. Une agression réussie est celle qui désarticule les relations sociales. Inversement, une société qui continue de fonctionner se trouve déjà en position de résistance.

Thèse 6. La sécurité dépend de la continuité sociale et institutionnelle.

Un adversaire peut occuper un territoire, mais il lui est extrêmement difficile de faire fonctionner une administration ou de maintenir des services publics sans la participation des acteurs locaux. La clé de la défense civile non armée réside dans la capacité des institutions à se maintenir en autonomie relative. Continuer à délivrer des services, même en contexte hostile,

constitue une forme de résistance. La gouvernabilité devient ainsi un enjeu stratégique central de toute doctrine de défense contemporaine.

Thèse 7. Le pouvoir armé dépend structurellement de la coopération des populations.

Aucun régime, même fondé sur la force armée, ne peut durer sans un minimum de collaboration, qu'elle soit volontaire, contrainte ou tacite. Cette dépendance constitue la vulnérabilité politique structurelle des acteurs armés. Retirer massivement la coopération réduit leur capacité à gouverner. La résistance civile agit donc directement sur le socle qui rend possible la domination.

Thèse 8. Défendre un pays consiste à rendre impossible toute domination politique durable.

La victoire militaire peut être rapide, mais la capacité à gouverner un pays hostile est limitée. Une défense civile non armée efficace cherche à empêcher l'adversaire de stabiliser sa présence et de transformer un succès militaire en contrôle politique. En rendant la gestion du pays ingérable, elle réduit les gains potentiels de l'agression. La résistance civile cible ainsi la durabilité de la domination plutôt que l'affrontement physique et matériel direct, en agissant sur les conditions politiques de la gouvernabilité.

III. La non-violence comme stratégie de transformation

Thèse 9. La non-violence est une stratégie politique rationnelle.

Elle repose sur des techniques éprouvées visant à modifier les rapports de force par la mobilisation sociale, la discipline collective et l'action concertée. Les mouvements non-violents évaluent les vulnérabilités de l'adversaire et construisent des alliances internes et externes. Leur logique est pragmatique. Ils cherchent à provoquer des ruptures politiques plutôt qu'à infliger des pertes matérielles.

Thèse 10. Les campagnes non-violentes sont statistiquement plus efficaces.

Les travaux de recherche montrent qu'elles réussissent plus souvent que la résistance armée car elles peuvent mobiliser une part beaucoup plus large de la population. Leur faible coût d'entrée permet l'engagement de groupes diversifiés, y compris ceux qui ne prendraient jamais les armes. Cette ampleur rend la répression politiquement coûteuse. Elle crée aussi des dilemmes moraux au sein des forces adverses.

Thèse 11. Leur efficacité repose sur trois mécanismes : mobilisation, coût politique, légitimité.

La mobilisation massive élargit le champ de la résistance au-delà des minorités militantes. La répression devient rapidement intenable politiquement et socialement, ce qui affaiblit

l'adversaire. Enfin, la non-violence confère une légitimité qui renforce l'attractivité du mouvement et isole les acteurs répressifs. Ces trois mécanismes se renforcent mutuellement.

Thèse 12. La non-violence déplace le terrain du conflit.

En évitant l'affrontement militaire, elle agit sur les dépendances politiques, économiques et symboliques de l'adversaire. Elle transforme la dynamique du conflit en crise de gouvernabilité plutôt qu'en duel de forces physiques. Ce déplacement rend l'avantage militaire moins pertinent. Le pouvoir agresseur et usurpateur doit alors affronter sa propre vulnérabilité politique.

IV. Principes stratégiques de la défense civile non-violente

Thèse 13. La défense civile non-violente agit d'abord sur la légitimité du pouvoir

Par les mobilisations publiques, les campagnes d'opinion et les actions symboliques, elle conteste la prétention du pouvoir adverse à gouverner. Elle transforme l'espace du conflit en un espace de visibilité où la domination apparaît comme illégitime. La délégitimation constitue souvent la première phase de toute résistance, en créant les conditions d'un élargissement du mouvement

Thèse 14. Elle vise à retirer au pouvoir les ressources sociales dont il dépend.

La non-coopération, grèves, désobéissance, refus d'exécuter des ordres illégitimes, agit directement sur les mécanismes concrets de la gouvernabilité. Aucun pouvoir ne peut fonctionner durablement sans administration, travail, reconnaissance et obéissance. La défense civile transforme cette dépendance en levier stratégique.

Thèse 15. Elle protège la capacité de la société à fonctionner

Les réseaux d'entraide, les circuits autonomes d'approvisionnement, les structures de soin et les dispositifs de protection civile non armée permettent de maintenir la continuité sociale. Cette capacité de fonctionnement constitue une condition décisive de la résistance. Une société qui continue de vivre et de s'organiser reste politiquement active.

Thèse 16. Elle maintient ou recrée des institutions légitimes

Face à la capture ou à la paralysie des structures officielles, la défense civile peut s'appuyer sur des formes de substitution institutionnelle : administrations parallèles, médias indépendants, coordination locale. Ces structures empêchent l'adversaire de transformer son pouvoir de fait en autorité durable.

Thèse 17. Elle mobilise l'espace international comme levier stratégique

La documentation des abus, les relais médiatiques, les diasporas et les réseaux transnationaux

contribuent à accroître le coût politique de la répression. La résistance civile élargit ainsi le conflit au-delà du cadre national et fragilise les soutiens externes du pouvoir adverse.

Thèse 18. La diversité et l'articulation des tactiques constitue une ressource stratégique

La multiplicité des formes d'action permet d'impliquer des acteurs variés, de s'adapter aux contraintes du contexte et de maintenir la mobilisation malgré la répression. Mais leur efficacité dépend de leur articulation dans une séquence cohérente : délégitimation, mobilisation, non-coopération, structuration alternative. La défense civile non-violente fonctionne ainsi comme un système stratégique évolutif, capable de se reconfigurer en fonction des rapports de force.

V. Conditions de réussite

Thèse 19. Une défense civile non-violente exige une préparation structurée.

Sans formation préalable, réseaux autonomes et procédures de continuité, aucune mobilisation rapide n'est possible. La préparation inclut des compétences techniques, psychologiques et organisationnelles. Elle demande une coordination transversale entre institutions, collectivités et société civile. Une résistance solide est toujours le produit d'un travail patient.

Thèse 20. L'unité sociale est un facteur décisif.

Les adversaires exploitent systématiquement les divisions internes : identitaires, partisans ou territoriales. Une société capable d'agir ensemble malgré ses désaccords neutralise ces stratégies. L'unité ne signifie pas unanimité, mais capacité d'alliance malgré la diversité. C'est elle qui transforme une population en acteur stratégique crédible.

Thèse 21. La discipline non-violente est une condition stratégique.

Un seul acte violent peut délégitimer un mouvement entier et justifier une répression accrue. La préparation psychologique, gestion de la peur, prévention des provocations, maîtrise de la colère, est donc essentielle. Elle transforme les individus en sujets politiques capables de résistance. Ce travail intérieur est une dimension rarement visible, mais structurante.

Thèse 22. La résilience institutionnelle constitue la clé de voûte de la défense civile non-violente.

Les administrations locales, écoles, hôpitaux et réseaux professionnels forment l'ossature de la continuité sociale. Leur capacité à fonctionner en situation de crise repose sur une articulation entre coordination centrale et autonomie locale. Cette double dynamique permet d'assurer à la fois la cohérence stratégique et l'adaptation aux contraintes du terrain. Une telle redondance organisationnelle rend la société plus difficile à désorganiser et renforce sa capacité de résistance.

Thèse 23. L'espace international constitue un multiplicateur stratégique de la résistance.

La médiatisation des conflits, la documentation des violations, les relais des diasporas et les réseaux transnationaux contribuent à accroître le coût politique de la répression. Ils fragilisent les soutiens externes du pouvoir adverse et renforcent la légitimité de la résistance. Une résistance connectée dispose ainsi de ressources supplémentaires pour se maintenir dans la durée.

VI. Scénarios et temporalité

Thèse 24. La défense civile non-violente doit être pensée par scénarios

Invasion, coup d'État, dérive autoritaire, guerre hybride ou effondrement systémique : chaque menace possède une logique propre. Les réponses doivent donc être différenciées, préparées et adaptées à chaque configuration. La planification par scénarios multiplie les options disponibles. Elle évite la paralysie stratégique.

Thèse 25. La défense civile suit une temporalité graduée.

Avant la crise, la société doit construire ses réseaux, former ses acteurs et protéger ses infrastructures. Au moment du choc, elle doit mobiliser vite et de manière disciplinée. Après l'agression, elle doit maintenir une résistance prolongée, parfois sur plusieurs années. Cette continuité est une force décisive.

VII. Infrastructures essentielles

Thèse 26. Les communications autonomes sont vitales.

En cas de coupure des réseaux officiels, la capacité à transmettre des consignes conditionne la possibilité même d'une résistance organisée. Réseaux chiffrés, radios communautaires, serveurs locaux et relais humains constituent des solutions éprouvées. La communication est un bien stratégique. Qui contrôle la circulation de l'information contrôle la dynamique du conflit.

Thèse 27. Les ressources sociales garantissent la continuité matérielle.

Sans alimentation, énergie ou entraide locale, aucune résistance ne peut durer. Les circuits courts, coopératives et systèmes d'entraide créent une autonomie fonctionnelle. Ils réduisent la vulnérabilité aux pressions économiques et logistiques de l'adversaire. Ils soutiennent également la cohésion psychologique des populations.

Thèse 28. Le soutien psychologique garantit la durabilité de la lutte.

La peur, l'épuisement et le traumatisme peuvent désorganiser une résistance, même disciplinée. Des espaces d'écoute, de partage et de soin permettent de maintenir la cohésion

collective. Ils réduisent les risques de violence interne. Ils constituent une infrastructure sociale indispensable.

VIII. Limites structurelles

Thèse 29. La fragmentation sociale réduit la puissance de résistance.

Les divisions internes facilitent la manipulation, la désinformation et la cooptation par l'adversaire. Une société fracturée répond de manière inégale et incohérente. La défense civile non-violente doit donc agir aussi sur les causes structurelles de la désunion. Sans cohésion minimale, la défense devient fragile.

Thèse 30. Les adversaires nihilistes réduisent les marges d'action.

Certains acteurs cherchent moins à gouverner qu'à détruire, rendant partiellement inopérants les leviers classiques de non-coopération. Dans ces cas, la défense civile non-violente doit être articulée à des mécanismes de protection physique. Cela n'invalide pas la stratégie, mais en redéfinit les contours. La non-violence n'est pas un absolu, mais un ensemble de techniques situées.

Thèse 31. Sa préparation exige une temporalité longue.

On ne construit pas une culture de résistance en quelques mois. La formation, la diffusion des pratiques et la consolidation des réseaux nécessitent des années. Une défense civile non-violente crédible suppose donc une politique publique stable et continue. C'est le temps long qui crée la profondeur stratégique.

Thèse 32. Le risque de récupération militariste demeure permanent.

Un État peut instrumentaliser la mobilisation civile pour renforcer une logique de guerre totale. La défense civile non-violente doit donc s'affirmer comme domaine autonome, complémentaire des autres instruments de sécurité, et non subordonné à une logique militariste. La clarté doctrinale protège sa spécificité. Elle garantit que la société ne soit pas enrôlée dans un paradigme qu'elle cherche précisément à dépasser. C'est pourquoi toute préparation à la base, sans attendre la décision politique, est un investissement durable.

IX. Articulation avec les politiques publiques

Thèse 33. La défense civile non-violente doit intégrer les doctrines nationales de sécurité.

La défense civile non-violente constitue une doctrine de sécurité à part entière, susceptible d'être intégrée aux politiques publiques nationales. Elle complète et élargit la compréhension de la sécurité nationale. Sa reconnaissance institutionnelle permet de définir ses objectifs, ses moyens et son périmètre. Elle donne aussi une légitimité politique aux investissements

nécessaires. Une doctrine publique clarifiée renforce la crédibilité internationale du pays.

Thèse 34. Les collectivités territoriales sont des acteurs stratégiques.

Elles abritent les infrastructures vitales, assurent les services essentiels et constituent le premier niveau de gouvernance en période de crise. Leur connaissance fine du territoire permet une mobilisation rapide et adaptée. Elles sont des lieux privilégiés d'expérimentation de la défense civile. Leur rôle doit être formellement reconnu.

Thèse 35. La protection civile non armée constitue un laboratoire opérationnel.

Les expériences de PBI, Nonviolent Peaceforce ou du ZFD montrent que des acteurs civils formés peuvent réduire les violences, stabiliser des territoires et protéger des populations. Ces pratiques démontrent la faisabilité de stratégies civiles en contexte de guerre. Elles fournissent des méthodes, des formations et des savoir-faire transférables. Elles montrent que la sécurité n'est pas l'apanage du militaire.

Thèse 36. L'Europe peut devenir un espace pilote de défense civile.

Son pluralisme, ses traditions démocratiques et ses réseaux civiques créent un terrain propice à l'expérimentation. Une stratégie civile transnationale permettrait de mutualiser des ressources, harmoniser des doctrines et renforcer la capacité de résistance de l'ensemble du continent. L'Europe pourrait ainsi devenir pionnière d'un modèle de sécurité post-militaire. Elle renforcerait aussi sa cohésion interne.

X. Après la crise : conserver l'avantage démocratique

Thèse 37. Les transitions non-violentes préservent les infrastructures.

En évitant la destruction, elles permettent une reprise rapide de la vie économique et institutionnelle. Elles réduisent les coûts humains et matériels du conflit. Elles rendent également crédible un processus de reconstruction démocratique. La non-violence protège le futur.

Thèse 38. Elles évitent les cycles de vengeance.

L'absence de violence armée limite les dynamiques de représailles et de militarisation post-crise. Elle ouvre la voie à des processus de réconciliation plus stables. Elle prévient l'émergence de nouveaux acteurs violents. Elle consolide durablement la paix par des institutions justes.

Thèse 39. Elles génèrent des compétences nécessaires à la reconstruction.

La participation citoyenne, l'auto-organisation et la gouvernance horizontale produisent des compétences transférables dans la gestion publique. Ce capital social constitue une ressource

durable. Il renforce la confiance dans les institutions. Il accélère la transition démocratique.

Thèse 40. La défense civile non-violente est aussi une stratégie de reconstruction.

En renforçant la cohésion sociale et les capacités citoyennes, elle crée les fondations d'un ordre politique plus stable. Elle transforme la crise en moment d'apprentissage collectif. Elle substitue à la logique de domination une logique de coopération. Elle montre qu'une sécurité durable peut émerger de la puissance sociale organisée, lorsque celle-ci est soutenue par des institutions démocratiques résilientes.

Conclusion

La défense civile non-violente propose une autre manière de penser la sécurité : non comme un rapport de forces centré sur la destruction, mais comme une capacité collective à rester gouvernable, organisée et libre, même dans l'adversité. Elle déplace la question de la défense du terrain militaire vers celui de la cohésion sociale, de la continuité institutionnelle et de l'autonomie citoyenne.

Ce paradigme montre qu'une société n'est jamais dépourvue de moyens d'action dès lors qu'elle sait mobiliser ses réseaux, préserver ses institutions et maîtriser les dynamiques qui rendent toute domination politique possible. La non-violence est ici un art stratégique. Elle agit sur les dépendances de l'adversaire, renforce la légitimité de la résistance et transforme le coût politique de l'agression.

Reconnaître cette logique, c'est admettre que la sécurité ne peut plus être pensée seulement en termes militaires. Elle devient un bien public, produit par un ensemble d'acteurs, institutions, collectivités, associations, citoyens, dont l'action coordonnée constitue la véritable architecture de protection d'une société.

En ce sens, la défense civile non-violente est une composante émergente d'une doctrine moderne de sécurité démocratique. Elle invite les sociétés à développer une puissance d'un autre ordre : la puissance sociale, celle qui rend une population capable de résister sans détruire et de reconstruire sans s'effondrer. C'est cette puissance, jusqu'alors insuffisamment explorée et prise en compte, qui pourrait bien devenir l'un des fondements de la sécurité au XXI^e siècle.